

Liège, le 14 février 2019

Chers Parents,

Votre enfant termine le 2^e degré et il va être amené à déterminer sa **grille horaire pour le 3^e degré**. Ce choix est important puisqu'il l'engage pour deux ans. Les options à choisir vont être présentées et expliquées à votre enfant.

Si vous souhaitez des informations supplémentaires, vous pouvez rencontrer la direction le **jeudi 28 février à 19 heures**. Dans ce cas, nous vous demandons de compléter le **talon** ci-dessous et de le rendre **au titulaire le jeudi 21 février**.

Le projet de grille que votre enfant recevra lors de la présentation est à rendre au titulaire **pour le lundi 11 mars au plus tard**. Ce qui permettra au conseil de classe de se prononcer sur le choix de votre enfant et de vous faire part de son avis par le biais du prochain bulletin.

Au cas où le conseil de classe estimerait le projet de votre enfant non adéquat, il vous conseillerait de fournir un éventuel nouveau choix à remettre au titulaire en même temps que le bulletin signé, **le mardi 23 avril au plus tard**.

Nous vous rappelons que les grilles de l'enseignement général sont conçues de façon à assurer une bonne formation générale en vue d'aborder toutes les formes d'enseignement supérieur.

Nous conseillons à votre enfant de déterminer sa grille en fonction de ses goûts, de ses aptitudes et de ses projets... et d'éviter de tenir compte du choix de ses copains ! Nous attirons aussi votre attention sur le fait qu'**une grille avec un nombre d'heures minimal entraîne automatiquement un plus grand nombre d'heures de fourche** : l'expérience nous apprend que ces heures « libres » ne sont généralement pas profitables.

Nous déplorons aussi un phénomène qui s'accroît : de plus en plus d'étudiants choisissent des cours « à l'essai » et demandent des changements en début d'année parce qu'ils réalisent dès les premières heures de cours que l'option choisie ne leur convient pas. **Dorénavant, nous n'accepterons de changement qu'à titre EXCEPTIONNEL**. Nous insistons pour que le choix que votre enfant posera avec vous, soit mûrement réfléchi et qu'il tienne compte de l'avis des professeurs.

En espérant que ces dispositions permettront à votre enfant de faire des choix judicieux, nous vous prions de croire, chers Parents, en notre entier dévouement.

L'équipe de direction

Talon à remettre au titulaire pour le jeudi 21 février 2019

Je, soussigné.....,

parent de

élève de 4e

souhaite assister à la présentation des grilles horaires, par la direction,

le jeudi 28 février à 19 heures.

Signature :

A titre informatif, voici la grille que votre enfant devra compléter

1.	Religion catholique 2h		
2.			
3.	Formation historique 2h		
4.			
5.	Formation géographique et sociale 2h		
6.			
7.	Education physique 2h		
8.			
9.	Français 4h		
10.			
11.			
12.			
13.	Langue moderne I Allemand 4h	Langue moderne I Anglais 4h	Langue moderne I
14.			Néerlandais 4h
15.	Mathématique 4h		Mathématique 6h
16.			(1 ^{ère} partie)
17.			Math 2h**
18.			/
19.			
20.			
21.	Sciences de base 3h		Sciences générales 6h
22.			Gr.A (1 ^e partie)
23.			Gr.B (1 ^e partie)
24.	Langue moderne II Anglais 4h	Langue moderne II Néerlandais 4h	Sciences générales 6h
25.			Gr. A (2 ^e partie)
26.			+
27.			AC Physique 1h
28.	Grec 4h.	Latin 4h.	Sciences sociales
29.			4h
30.			Sciences
31.			générales 6h
			Gr.B. (2 ^e partie)
			+
			AC Physique 1h
32.	Histoire de l'art 2h	** Act. compl. De	
33.		communication et	
			d'expression en français
			2h
			Mathématique
			6h
			(2 ^e partie)
34.	AC Espagnol débutant/avancé 2h (entourer le groupe)	Prépa. aux études sup. : Mathématique 2h	Histoire de l'art
35.			2h
			Informatique 2h
36.	Préparation aux études sup. – Sciences 1h		